

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,
 — 10 fr. pour six mois,
 — 6 fr. pour trois mois.
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent le Mercredi dans le *Journal d'Annonces* qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 27 Mars.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :
 Nominations dans la magistrature.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Nous trouvons les documents suivants dans les *Actes administratifs de la Préfecture du Nord* :

« Le dernier délai pour l'admission des demandes relatives aux médailles de Sainte-Hélène est fixé au 31 de ce mois.

» MM. les sous-préfets et maires voudront bien, en conséquence, faire parvenir à la préfecture les demandes d'inscription qui ont pu leur être adressées par leurs administrés depuis le dernier envoi.

» Passé ce délai, toute réclamation serait considérée comme nulle et non avenue.

» Ces listes supplémentaires et définitives devront contenir tous les renseignements indiqués dans les instructions adressées précédemment à cet égard à MM. les sous-préfets et maires du département.

» Le préfet du Nord, VALLON. »

Voici une nouvelle qui intéresse beaucoup notre industrie sucrière. S. Exc. le ministre des travaux publics a homologué provisoirement le tarif spécial d'abonnement pour le transport, sur la ligne du Nord, des sucres bruts par wagon complet de 5,000 à 6,000 kilos. Toutefois, suivant les conditions que le ministre a approuvées, si MM. les abonnés n'observaient pas leur engagement de confier exclusivement leurs envois au chemin de fer du Nord, la compagnie serait, à son tour, déchargée de ses obligations, tout en se réservant de réclamer des dommages intérêts dans la mesure qu'elle jugerait convenable.

De plus, il nous revient de bonne source, que

la Compagnie du Nord fait des démarches auprès du ministre des travaux publics pour obtenir un tarif plus avantageux en faveur des expéditions d'huiles et d'autres produits de notre pays. Nous faisons des vœux, dans l'intérêt de nos industries, pour que ces efforts soient bientôt couronnés de succès.

On annonce que la Compagnie du chemin de fer du Nord est en instance auprès de M. le ministre des travaux publics, pour obtenir un tarif spécial et plus avantageux aux expéditeurs pour l'expédition des huiles et de quelques autres produits.

De même que pour les sucres, cette diminution n'aura lieu que pour les personnes qui souscriront, envers la Compagnie, l'engagement de lui confier la totalité de leurs transports. Inutile d'ajouter que, comme pour les sucres, si l'engagement pris par les abonnés de remettre exclusivement leurs transports au chemin de fer du Nord n'était pas observé, la Compagnie se trouverait, par ce fait, déchargée de ses obligations, sans réserve cependant de dommages et intérêts à réclamer par l'administration de cette ligne.

Un chauffeur nommé Vannezele, employé chez M^{me} v^e Moyart-Grimonprez, a failli, par son imprudence, causer un malheur dont les suites pouvaient être fort graves. Après avoir chargé ses fourneaux outre mesure, il a abandonné son poste pour aller boire au cabaret voisin. L'impulsion imprimée tout à coup aux métiers, donna l'éveil aux fileurs. On voulut connaître la cause de ces mouvements par trop rapides, et c'est alors qu'on s'aperçut de la disparition du chauffeur. En un instant l'atelier fut déserté, et par un bonheur providentiel, un des robinets de la chaudière ayant sauté, la vapeur put trouver une issue.

On assure que le chauffeur Vannezele a été arrêté.

Louis Grymonprez, fileur à Roubaix, a eu la colonne vertébrale brisée, à la suite d'une querelle provoquée par Louis Parmentier, qui était en état d'ivresse.

Le tribunal de Lille a condamné à deux mois de prison Louis Parmentier, l'auteur de cette lâche agression dont les suites sont si déplorables.

Henri Glorieux et Jean Norlingue, ouvriers fondeurs, viennent d'être condamnés pour coups et blessures volontaires, le premier à 20 jours de prison et le second à 15 jours de la même peine.

Charlotte Bienfait, accusée d'un vol de 70 fr. commis chez la dame Pollet, placeuse à Roubaix, et de soustraction de vêtements appartenant à une de ses compagnes, a été condamnée à un an de prison.

C'est le 14 avril que commencera cette année la lune rousse, pour finir le 12 mai.

Les craintes que cette lunaison inspire aux cultivateurs et aux jardiniers n'ont nullement été justifiées l'année dernière.

M. Macqueron, sous-inspecteur des douanes, à Tourcoing, est parti il y a quelques jours pour Calais, sa nouvelle destination.

L'installation de M. Mergaine, successeur de M. Macqueron, a eu lieu jeudi matin.

Lors de la distribution des prix du concours régional, qui a eu lieu à Lille mercredi dernier, M. Louis Maurice, de Valenciennes, qui a pris part à cette exhibition remarquable, a obtenu le deuxième prix (BŒUFS, races diverses).

Nous apprenons que c'est M. François Plamont, boucher à Roubaix, qui s'est rendu acquéreur du superbe animal, qui a valu à son éleveur une médaille avec prime.

Le gouvernement vient d'autoriser la loterie destinée à contribuer à la construction de l'église Notre-Dame de la Treille.

La commission administrative du cortège des *Fastes de Lille* a décidé, dans sa séance du 24, que les jeunes gens étrangers à la ville de Lille seront admis, sur leur demande, à faire partie du cortège et à concourir au carrousel costumé, à la condition qu'ils se conformeront aux prescriptions réglementaires.

Toutes les demandes, communications ou réclamations relatives à la cavalcade devront être adressées à M. le chef du bureau des contributions, à la Mairie, délégué par M. le maire de Lille pour remplir les fonctions de secrétaire. Le bureau de ce fonctionnaire est ouvert à cet effet de une à quatre heures. On y trouve des listes destinées à recevoir les signatures des membres actifs et honoraires.

La question d'invitations officielles aux jeunes gens des villes voisines a été longuement débattue et résolue négativement. Le concours des habitants de Roubaix, Tourcoing, Armentières, Douai, La Bassée, &c., des communes populeuses de nos environs, sera reçu avec reconnaissance et ce sera même l'affaire du zèle des membres actifs que d'enrôler des recrues à la Cavalcade; mais on n'a point pensé que des invitations fussent à faire par voie administrative.

Toutefois, il est demeuré bien entendu que ceux-là seuls pourront courir au Carrousel qui auront fait partie de la Cavalcade; de même aussi, il est arrêté que nul costume ne pourra être porté que conforme aux modèles adoptés par la sous-commission des costumes.

Un incendie d'une grande violence a éclaté ce matin, vers huit heures et demie, à Lille, dans la filature de M. Dehaes, cour du Chaudron, rue de Tournai.

La cause de cet incendie est inconnue. Toutes les marchandises que contenait le grenier sont détruites.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 27 MARS 1858.

TROIS PRÉTENDANTS

Dans un cabinet élégant, M. Corbin, homme de soixante ans environ, bien enveloppé dans sa robe de chambre ouatée, lisait tranquillement son journal, lorsqu'un individu de son âge à peu près, mais mis avec une recherche remarquable, entra sans se faire annoncer. Cet homme était un ami d'enfance de M. Corbin, et qui plus est un amoureux, un prétendant à la main de mademoiselle Amanda Corbin, jeune personne de dix-sept ans, passablement coquette. M. de Raucourt, tel était son nom, avait pensé à embellir sa vie, à jeter quelques fleurs sur une vieillesse qu'il n'avouait pas, et pour ses péchés il était amoureux de mademoiselle Amanda. Le père de la jeune fille tenait beaucoup à ce mariage, et le futur suranné prétendait avoir retrouvé sa jeunesse auprès de celle qu'il aimait. Une chose, néanmoins, inquiétait M. de Raucourt; il avait un rival dont il reconnaissait la supériorité, et dont un homme tel que lui, qui avait passé la cinquantaine, devait, en effet, craindre la concurrence. M. Rodolphe de Bourmond faisait une cour assidue à mademoiselle Amanda; c'était encore un jeune homme, quoique ses trente ans fussent sonnés; il était beau, bien fait, mais d'une fortune qui, quoique apparente, n'en était pas moins équivoque aux yeux

de M. Corbin. M. de Raucourt avait conçu contre son rival une de ces haines intimes qui remplissent le cœur de soupçon et de fiel, M. de Bourmond était l'homme qu'il redoutait et qu'il détestait le plus, et jusque-là tous les raisonnements de M. de Corbin n'avaient pu le tranquilliser.

— Mais enfin, disait-il sans cesse à son futur beau-père, pourquoi ne renvoyez-vous pas cet homme ?

— Renvoyer, où ?
 — Je veux dire pourquoi ne lui fermez-vous pas votre maison ?

— Parce que c'est un homme bien reçu partout, qui m'a été présenté par un ami intime, et que, si sans raison je lui faisais une offense, j'aurais deux ennemis.

— Il fait la cour à votre fille.

— Je le crois comme vous, mais ce ne peut pas être une raison, avant que le mariage de ma fille ne soit déclaré; d'ailleurs je ne suis sûr de rien, je n'ai à me plaindre d'aucun mot, d'aucune démarche, et...

— Et s'il vous demandait la main de mademoiselle Amanda ?

— Je la lui refuserais.

— Mais en attendant, il peut inspirer à votre fille une passion qui ferait le malheur de ma vie.

— Vous êtes ingénieux à vous tourmenter; ma fille ne montre-t-elle pas pour vous une inclination qui vous charme ?

— Sans doute, mon ami, mais j'ai là, disait M. de Raucourt en se frappant le front, une idée qui m'inquiète.

— Et laquelle ?

— Les jeunes filles, quand elles daignent montrer quelque bonté pour un homme de mon

âge, le regardent en général comme un oncle.
 — Allons donc, monsieur de Raucourt, vous êtes trop modeste.

Voilà dans quelles dispositions étaient les personnages dont nous parlons, quand M. de Raucourt entra chez son ami. M. Corbin quitta son journal, et allant au-devant de son contemporain avec une figure épanouie :

— Vqus voilà, mon ami, lui dit-il; vous ne pouvez arriver plus à propos, j'allais vous écrire.

— Vraiment! quelques mauvaises nouvelles.

— Pourquoi cela? Les meilleures possibles, au contraire.

— Voyons.

— Hier, M. de Bourmond a mis dans mes mains les preuves de sa fortune, qui est plus brillante que je ne le croyais, et il m'a demandé la main de ma fille.

— Et vous la lui avez accordée, dit M. de Raucourt avec terreur.

— Du tout.

— Vous l'avez refusé ?

— J'ai mieux fait que cela : je lui ai dit que ma fille était libre et qu'elle se choisirait elle-même un époux.

— Ah! mon Dieu! mais vous m'avez perdu.

— Ecoutez-moi jusqu'au bout; est-ce que vous me verriez cet air riant si vos affaires n'étaient pas en bon état ?

— Parlez donc, dit l'amoureux impatient.

— J'ai fait venir ma fille hier au soir, là où vous êtes, et je lui ai dit : deux partis se présentent pour vous, Amanda, M. Rodolphe de Bourmond et M. de Raucourt demandent tous deux votre main; choisissez.

— Et elle a répondu ?

— Elle a répondu d'abord comme toutes les

jeunes filles, qu'elle ne voulait pas se marier, qu'elle était bien auprès de son père; mais je lui ai fait sentir que la garde d'une fille était un trop pesant fardeau pour moi, et elle a refusé l'offre de M. de Bourmond.

— Vraiment !

— Sans aucune hésitation; il paraît qu'elle n'aime pas M. Rodolphe.

— Elle a bien raison.

— Je lui ai alors déclaré que vous seriez son époux, et elle y a consenti.

Il serait difficile d'exprimer la joie de M. de Raucourt; néanmoins, comme un peu de méfiance se mêlait à son bonheur, il voulut voir la jeune fille, qui le reçut d'une manière si gracieuse, que le seul désir de son futur époux fut de hâter son mariage : M. Corbin seconda cette ardeur de tout son pouvoir, et le mariage eut lieu.

Le matin même de ce jour, M. Rodolphe se leva de bonne heure, et sortit de chez lui à pied; il alla frapper à une assez belle maison de la rue Saint-Georges, et demanda au concierge si M. Alfred de Mibray était chez lui.

— M. Alfred, répondit le portier, oui, monsieur; mais je ne crois pas qu'il puisse recevoir aujourd'hui, il est de noces, un de ses parents se marie, et...

— Un de ses parents se marie, c'est bien cela.

Et après s'être fait indiquer le logement de M. de Mibray, il monta chez lui.

M. Alfred était un jeune homme de vingt ans, d'une figure charmante, et qui était entré chez M. Corbin sur les pas de M. de Raucourt. Il était un peu son parent, et quand il s'était aperçu des projets du vieillard, une intimité plus particulière avait paru s'établir entre lui et made-